

sont employés que dans des préparations topiques : eau blanche, diachylon, etc.

§ 5. — Or

L'or a de tout temps exercé une suggestion spéciale sur les alchimistes, les médecins et les malades. Le chlorure et l'hypo-sulfite d'or provoquent chez les animaux une paralysie du train postérieur; ces phénomènes, joints à l'action élective *in vitro* du chlorure d'or pour le tissu nerveux, ont fait penser que les sels de ce métal pourraient être utilisés dans le traitement des *myélites*, du *tabes* en particulier. Mais on n'a enregistré que des succès douteux. On en peut dire autant à propos du traitement de la *syphilis*. Le chlorure double d'or et de sodium a été prescrit à la dose de une à quatre pilules dosées à 0^{gr},25. En injectant dans les *ganglions tuberculeux* un centimètre cube d'une solution au 1/50 de chlorure d'or et de chlorure de sodium, BUE a obtenu de très satisfaisants résultats.

CHAPITRE VII

MÉDICAMENTS QUI AGISSENT SUR LA PEAU

ARTICLE PREMIER

HYGIÈNE DANS LES AFFECTIONS CUTANÉES

Le traitement des dermatoses, plus peut-être que celui de toute autre affection, est lié aux idées régnantes en pathologie générale. Deux grandes écoles se sont partagées à ce point de vue le XIX^e siècle : l'École de Vienne, qui n'admet guère aux affections cutanées que des causes externes, et qui, par conséquent, les traite presque exclusivement par des applications et des manœuvres externes; l'École de Paris (Saint-Louis) qui sans méconnaître l'importance de ces causes, reconnaît que les maladies de la peau sont largement influencées par les conditions générales de la nutrition et donne par suite une part

importante aux médications internes. Nous n'hésitons pas à nous ranger franchement du côté de nos maîtres français; mais cette profession de foi ainsi faite, nous croyons inutile d'insister et de développer les raisons d'ordre clinique et physiologique qui nous ont déterminé à accepter cette opinion et qui ne sauraient avoir place dans un Précis de thérapeutique.

1^o Régime. — Les prescriptions alimentaires qui conviennent le mieux dans les affections cutanées ont déjà été étudiées (voy. t. I, p. 146).

2^o Vêtements. — Les peaux eczémateuses ou érythémateuses supportent mal le contact de la flanelle. Ce tissu provoque ou exagère la démangeaison, emmagasine la sueur qui en se décomposant dégage des acides irritants; bien souvent mon maître M. Ernest BESNIER a constaté la coïncidence de l'eczéma marginé des régions sternale et interscapulaire avec le port de gilets de flanelle. Il y a intérêt pour les malades à supprimer ce vêtement, ou à le doubler de toile fine ou tout au moins à le changer très fréquemment. Les tissus de coton et de lin sont pour les téguments malades d'un contact beaucoup plus satisfaisant; la soie est meilleure encore, j'ai connu un urémique atteint d'un insupportable *prurit* qui ne se calmait que lorsque les régions les plus irritées étaient enveloppées de foulards.

Lorsqu'un malade porte aux pieds ou aux mains des lésions impétigineuses, des ulcérations septiques, il doit les protéger avec soin avant de se vêtir et se devêtir; sinon il contamine la doublure de ses manches ou de ses pantalons, qui ensuite porte les germes pathogènes tout le long des bras ou des jambes et dissémine ainsi le mal sur toute la longueur des membres.

3^o Coiffures, objets de toilette. — Dans les affections du cuir chevelu on ne saurait prêter trop d'attention à ces questions. Les prescriptions les plus savantes et les mieux suivies

échouent, dans les *trichophyties* et les *pelades*, si l'on n'a pas soin de faire désinfecter méthodiquement deux ou trois fois par semaine les peignes, les brosses, les pinceaux, tous les objets qui sont mis au contact de la tête; le cuir intérieur des chapeaux d'homme doit être fréquemment savonné; la coiffe des chapeaux d'homme ou de femme sera très fréquemment changée (dans ce but j'engage les malades à les faire en simple papier de soie). On comprend naturellement que si ces précautions ne sont pas prises, ces objets restent chargés de parasites, dont ils infectent à chaque instant les surfaces déjà malades et inutilement traitées.

4° Gants. — Certaines affections des mains et des doigts m'ont paru indéfiniment entretenues par l'usage des gants, dont les cavités digitales deviennent très vite le réceptacle de tous les parasites et de tous les détritres de l'épiderme. Il vaut mieux garder les mains nues dans les cas légers, enveloppées de vrais pansements dans les cas graves. La prescription de brûler les gants, classique dans la *gale*, doit être étendue à beaucoup d'autres maladies des mains.

5° Professions, poussières. — Les professions provocatrices des dermatoses sont extrêmement nombreuses (maçons, épiciers, cuisinières, imprimeurs, etc.). Le médecin sera parfois amené à prescrire au malade un changement de métier, prescription toujours grave qui ne doit être faite qu'après l'insuccès de nombreuses tentatives de traitement. L'action nocive des poussières, moins néfaste que pour les voies respiratoires, s'exerce cependant sur la peau, mais peut être en partie évitée par des bains réguliers.

ARTICLE II

MÉDICAMENTS QUI MODIFIENT LA SÉCRÉTION SUDORALE

§ 1. — PHYSIOLOGIE DE LA SUEUR

Malgré de très nombreux travaux, la physiologie de la sueur est très mal connue. Si les rapports de la sécrétion sudorale

avec le système nerveux sont assez bien élucidés, plusieurs questions du plus haut intérêt au point de vue pathologique et thérapeutique sont encore dans l'obscurité la plus complète.

1° Quel est le rôle dépurateur et antitoxique de la sueur? Si l'on compare le volume total des glandes sudoripares à celui des reins, si l'on constate que, suivant les oscillations de la température extérieure, l'urine diminue à mesure que la sueur augmente et inversement, on est amené à considérer la sécrétion sudorale comme chargée de suppléer ou de compléter la sécrétion urinaire et de lui attribuer un rôle des plus importants. D'un autre côté, certains animaux tels que les chiens sont totalement dépourvus d'appareil sudoral; la sueur est très pauvre en urée; elle est faiblement toxique. Ces considérations sont de nature à la faire regarder comme jouant un rôle antitoxique et dépurateur assez effacé. Comme voie d'élimination, les glandes sudoripares n'ont qu'une activité insignifiante par comparaison avec celle du foie ou des reins.

2° Quel inconvénient résulte de l'arrêt d'une sueur abondante? Personne ne conteste les graves conséquences qui suivent le refroidissement brusque du corps en sueur: pneumonies, angines, néphrites, etc. Mais il faut bien reconnaître que l'arrêt de la sécrétion n'est pas le seul facteur de ces inflammations: tout sujet qui transpire abondamment à l'occasion d'un surmenage physique est quelque peu intoxiqué, la sueur est peut-être la voie par où il élimine ses toxines, et il peut résulter pour lui des inconvénients redoutables si la sécrétion est brusquement suspendue et s'il y a rétention même provisoire de ces poisons. Mais pourquoi les divers modes de refroidissement, qui tous cependant suspendent brusquement la sudation, sont-ils si inégalement dangereux? Pourquoi le courant d'air froid sera-t-il particulièrement fâcheux, alors que la lotion froide suivie d'une forte friction sera inoffensive ou même salutaire?

3° Quoi qu'on en ait dit, certaines sueurs habituelles, localisées à des régions limitées, aux pieds par exemple, sont de vrais émonctoires, par où s'éliminent régulièrement chez plusieurs personnes des acides gras, tels que le caproïque, le butyrique, et autres principes volatils. Si parfois ces sueurs ont

pu être supprimées sans résultats fâcheux, j'ai vu des exemples contraires. Mais nous ignorons tout à fait les raisons de ces différences; nous ne savons pas quelles circonstances rendent inoffensive ou dangereuse la disparition de ces sueurs partielles.

4° Quelle est la valeur des sueurs morbides? Une diaphorèse abondante, spontanée ou provoquée, juge certaines affections aiguës, surtout à leur début et quand elles sont manifestement le résultat d'un coup froid. Mais le plus souvent une sueur abondante et générale n'est qu'un phénomène fâcheux de plus, dont il faut délivrer le malade plutôt qu'il ne faut chercher à le provoquer: citons par exemple celle qui termine l'accès paludéen, celle de la suette miliaire et de la fièvre pernicieuse sudorale, du rhumatisme articulaire aigu, de la tuberculose, etc. L'action de divers remèdes (antipyrine, gaiacol, etc.) provoque des transpirations qui nuisent souvent aux effets utiles que l'on recherche. Il est souvent difficile de discerner si une poussée de transpiration est pour un malade un phénomène désirable, fâcheux ou indifférent.

Suivant les circonstances, on cherchera à provoquer ou à arrêter la sueur. Pour atteindre ce double but, on a à sa disposition d'assez nombreux remèdes et de bons procédés. Le point délicat n'est pas le plus souvent de trouver un médicament propre à l'exécution de ses desseins, c'est de bien saisir l'indication vraie et de savoir s'il est utile dans un cas donné de faire ou non transpirer le malade. Or en présence des incertitudes physiologiques et pathologiques qui viennent d'être résumées, on se trouve parfois singulièrement perplexe.

§ 2. — MÉDICATIONS SUDORIFIQUES

1° **Jaborandi, pilocarpine.** — Le jaborandi est une plante de la famille des Rutacées, qui croit au Brésil, le *Pilocarpus pinnatus* ou *pinnatifolius*. Apporté en Europe par COUTINHO (1873), il a été étudié d'abord en France par GUBLER, RABUTEAU, A. ROBIN, VULPIAN et ultérieurement en Allemagne et en Angleterre.

A. CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — Ses feuilles, creusées de vacuoles comme celles du millepertuis, contiennent les principes actifs

que l'on retrouve aussi dans l'écorce des tiges. Ce sont les parties de la plante directement utilisées en médecine.

HARDY a isolé un alcaloïde, la *pilocarpine* $C^{14}H^{16}Az^2O^2$, dont il aurait ensuite réalisé la synthèse; mais ce dernier fait a été contesté. Le *chlorhydrate* et le *nitrate de pilocarpine* cristallisés sont utilisés en médecine; ils sont très solubles.

Outre la pilocardine, le jaborandi contiendrait un autre alcaloïde, la *pilocarpidine* ou *jaborine* dont les propriétés seraient comparables à celles de l'atropine, c'est-à-dire antagonistes de celles de la pilocarpine. Mais JOWETT a démontré que cette prétendue jaborine n'existait pas dans les jaborandis de bonne qualité, et que sa présence devait être attribuée à des altérations de la plante ou à des erreurs de préparation.

B. PROPRIÉTÉS PHYSIOLOGIQUES. — Le jaborandi est une plante plus curieuse au point de vue physiologique qu'utile en médecine pratique. Elle a permis d'étudier le fonctionnement des glandes sudoripares. Sa propriété caractéristique est en effet d'exciter presque toutes les sécrétions, en particulier celles de la sueur et de la salive. Une simple infusion provoque une sialorrhée qui en deux heures peut aller de 400 à 700 grammes; la salive ainsi produite est acide. Sous la même influence, la sueur se montre d'abord à la tête, puis sur toute la surface du corps; la peau rougit, un frisson général peut éclater, les effets diaphorétiques persistent d'une à trois heures. Si au lieu d'ingérer une infusion de feuilles, le sujet a reçu une injection sous-cutanée de chlorhydrate de pilocarpine, les effets sont les mêmes; mais la sudation commence par la région même où a été faite la piqûre. Les glandes cérumineuses, les glandes lacrymales, la muqueuse nasale, la muqueuse bronchique, les glandes gastro-intestinales ont également leur sécrétion augmentée (larmolement, coryza, vomissements, diarrhée, etc.). On a prétendu que la sécrétion hépatique n'était pas modifiée; mais j'ai vu des malades vomir abondamment de la bile. La perte de poids déterminée par ces diverses évacuations peut atteindre et dépasser 2 kilogrammes, d'où des perturbations évidentes dans les échanges organiques.

Le lait n'augmente que dans une bien faible proportion, la

menstruation ne paraît pas modifiée, les cheveux croitraient plus vite; l'urine n'est pas habituellement augmentée, elle l'est cependant quelquefois; on ne peut compter sur la pilocarpine comme diurétique.

La pupille se contracte soit après l'absorption du jaborandi, soit plus nettement encore après l'instillation dans l'œil d'un collyre à la pilocarpine; dans les mêmes conditions, la tension intra-oculaire est diminuée.

Les effets généraux diffèrent chez les animaux et chez l'homme, chez ce dernier le pouls est souvent accéléré et la pression artérielle affaiblie; à la longue, il se produit un sentiment de grande faiblesse, une anémie excessive, de la somnolence, du collapsus, quelquefois, fait bizarre, de la sécheresse de la bouche.

Le jaborandi et ses alcaloïdes agissent non pas directement sur les organes et les épithéliums, mais sur les extrémités nerveuses des nerfs glandulaires et sur les centres nerveux qui président aux sécrétions. Leur action sur la sueur, la salivation et la pupille est directement inverse de celle de la belladone et de l'atropine (voy. t. II, p. 430); cette opposition est un véritable antagonisme, car injectées au même animal, l'atropine et la pilocarpine neutralisent réciproquement leurs effets.

C. USAGES THÉRAPEUTIQUES. — Le jaborandi n'a aucune action ni spécifique ni directe contre aucune maladie. Il n'agit qu'en vertu de ses propriétés physiologiques et semblerait par conséquent indiqué dans bien des cas où il y a intérêt à provoquer une crise salivaire ou sudorale. La pratique n'a répondu que médiocrement à ces prévisions théoriques.

a. *Hydropisie, épanchements inflammatoires.* — Dans l'anasarque, les résultats ont été peu satisfaisants. Si l'hydropisie est d'origine cardiaque, les désordres provoqués dans le fonctionnement du cœur sont plus redoutables que la sudation n'est avantageuse. On a dit que la *pleurésie* se résorbait plus facilement. J'ai observé un cas favorable à cette opinion; mais la guérison, quoique accélérée, ne fut obtenue qu'au prix de palpitations, d'intermittences, de menaces de syncope qui ne m'encouragent pas à recommencer.

b. *Néphrites, éclampsie urémique et puerpérale.* — Dans les néphrites, il faut distinguer non seulement la variété anatomopathologique de la néphrite, mais surtout la variété des accidents que l'on doit combattre. Si le cœur est sain, l'hydropisie d'origine rénale peut être avantageusement combattue par la pilocarpine, sans préjudice d'ailleurs du régime lacté, des purgatifs, etc. HUBERT-MOLLIÈRE préconise la pratique suivante. Faire sur tout le tronc une friction avec une pommade ainsi formulée : vaseline blanche, 100 grammes; nitrate de pilocarpine, 0^{gr},05 à 0^{gr},10; envelopper ensuite d'une couche de coton cardé, d'une toile cirée et d'un bandage. Sous cette influence, il se produit une énorme sudation, l'urine augmente si elle est préalablement insuffisante, diminue au contraire dans les cas de polyurie, l'équilibre rénal se rétablit, l'albuminurie décroît. Ces résultats heureux seraient très fréquents pourvu que l'on renouvelle ce pansement de six à quinze jours. Mais est-ce cette faible dose de pilocarpine ou l'enveloppement lui-même qui agit en pareils cas (GRANDCLÈMENT)?

La dyspnée urémique est souvent améliorée par des injections hypodermiques de pilocarpine. Là encore, comme toujours, l'intégrité du cœur est une condition absolue de succès. Si le cœur est dégénéré, il vaut mieux s'abstenir.

L'*éclampsie puerpérale* et l'*éclampsie urémique* ont été souvent traitées par les injections sous-cutanées de pilocarpine, que des médecins américains ont portées jusqu'à la dose énorme de 0^{gr},10 (INGLIS). Il y a eu d'incontestables succès : d'abondantes sueurs, une diurèse rapide ont amené la cessation des convulsions. Mais il y a eu aussi de retentissants insuccès; j'ai vu l'injection immédiatement suivie d'un accès de convulsions mortel. Si le malade est dans le coma, il peut être asphyxié par les mucosités bronchiques dont le remède amène l'hypersécrétion et que son état d'inconscience l'empêche d'expectorer. Le déterminisme de ces phénomènes n'est pas encore bien établi; et il faut, jusqu'à plus ample informé, considérer les principes du jaborandi comme des armes à deux tranchants, capables d'amener le salut ou la mort, sans qu'on puisse actuellement pronostiquer leur action.

c. *Diphthérie, coqueluche, pneumonie, asthme.* — Toutes ces affections des voies respiratoires, où l'on peut chercher à augmenter et à fluidifier les sécrétions, ont été attaquées par la pilocarpine. Mais bien que de temps à autre quelques séries d'observations nouvelles viennent rappeler l'attention sur ce sujet, les résultats n'ont pas été assez brillants pour séduire la majorité des praticiens.

d. *Intoxications métalliques.* — Dans les intoxications métalliques, en particulier l'intoxication saturnine, on a pensé que les hypersécrétions provoquées hâteraient l'élimination des poisons, et que la condition des malades se trouverait améliorée. La clinique n'a pas répondu à cette espérance théorique.

e. *Affections cutanées.* — Parmi les affections cutanées, l'urticaire dans ses formes aiguës ou chroniques, et quelle que soit d'ailleurs sa pathogénie, est la seule qui actuellement bénéficie de la pilocarpine. Mais les bons résultats sont assez nombreux pour qu'on doive essayer ce traitement un peu empirique, après l'échec des médications plus rationnelles. Chose curieuse ! les *hyperidroses* ont pu être atténuées ou arrêtées par des doses infiniment petites, de 0^{sr},002 à 0^{sr},003, qui agissent ainsi sans provoquer ni salivation ni dépression générale : quel argument pour la doctrine des doses homœopathiques ! Quant aux *alopécies*, il ne faut pas compter sur l'action de ce remède pour les guérir ; on a seulement obtenu une coloration plus foncée des cheveux.

f. *Affections oculaires et auriculaires.* — Les médecins oculistes et auristes ont récemment fait grand usage des injections sous-cutanées de pilocarpine ; les premiers pour diminuer la *tension intra-oculaire* et combattre les *décollements de la rétine* et les *corps flottants de l'humeur vitrée* ; les seconds pour guérir les *lésions du labyrinthe*, syphilitiques ou non syphilitiques, et pour faire résorber les exsudats de la caisse du tympan. Les guérisons sont douteuses, les améliorations sont rares ; mais ce qui est constant, c'est l'amaigrissement, le dépérissement du sujet, c'est la fatigue énorme qui suit chaque injection, au point que bien des malades interrompent le traitement avant d'avoir pu terminer les 10 à 30 injections prescrites.

- D. PRÉPARATIONS ET DOSES. — a. *Jaborandi.* — 1^o *Infusion* de 2 à 4 grammes de feuilles dans un demi-litre d'eau bouillante, à prendre en deux ou trois fois dans la journée. C'est une préparation infidèle.

2^o *Sirop de jaborandi* (Codex), 20 grammes contiennent les principes de 0^{sr},50 de feuilles, 3 à 4 cuillerées par jour.

b. *Nitrate ou chlorhydrate de pilocarpine.* — 1^o *Pilules* à un centigramme, une à trois par jour.

2^o *Solution* de 1/50 à 1/100 pour injections hypodermiques ; injecter tout au plus un centigramme à la fois et par jour.

Les doses seront très abaissées chez les enfants, ou quand on veut arrêter des sueurs trop abondantes.

3^o *Pommades* :

a. Vaseline 100 gr.
Nitrate de pilocarpine 0^{sr},05 à 0^{sr},10.

Dans les néphrites (H. MOLLIÈRE.).

b. Vaseline 30 gr.
Nitrate de pilocarpine 0^{sr},10.

Contre les alopécies.

2^o *Les quatre bois sudorifiques.* — La vieille pharmacopée étudiait et le Codex admet encore les quatre bois sudorifiques : *salsepareille, squine, gaïac et sassafras*. Bien que leurs propriétés diaphorétiques et diurétiques soient fortement contestées, ce serait presque manquer aux convenances thérapeutiques que de ne pas les indiquer à cette place.

La *salsepareille*, plante de la famille des Smilacées, offre plusieurs variétés (S. du Mexique, S. Tuspan, etc.), dont on utilise les rhizomes.

La *squine*, autre smilacée, est un arbuste grimpant, originaire de la Chine et du Japon, dont on emploie aussi les rhizomes.

Le *gaïac* (*Guajacum officinale*), de la famille des Rutacées, est un bois grossier, résineux, très dense, que l'on utilise soit en petits copeaux, soit après l'avoir réduit en une poudre très fine, qui d'abord jaune, verdit en vieillissant.

Le *sassafras* (*Sassafras officinale*) appartient à la famille des Laminées, il est originaire de l'Amérique du Nord ; on se sert de ses racines.

La chimie a isolé de ces divers bois des principes actifs nombreux (*smilacine, salseparine, acides gâiacique et gâiaconique, safrol et safrène, etc.*); mais les caractères et les propriétés de ces corps sont trop peu connus pour que nous nous y arrêtions. Les effets physiologiques des bois sudorifiques en dehors de leur amertume et d'un relèvement général de la nutrition n'ont jamais été bien étudiés. S'ils font transpirer c'est surtout, a-t-on dit, parce qu'on en fait ingérer des décoctions chaudes et abondantes.

Au point de vue thérapeutique, en dehors du gâiac qui entre dans la composition des pilules de Dupuytren, la salsepareille est la seule de ces quatre substances qui ait conservé un peu de son antique réputation. Elle a été l'élément actif, la partie importante de remèdes célèbres tels que la tisane de ZITTMANN, le rob BOYVEAU-LAFFECTEUR, le sirop de CUISINIER (sirop de salsepareille composé), tous réputés contre la *syphilis*. Les anti-mercurialistes ont fait de cette plante la base du traitement de cette maladie, et NOTHNAGEL et ROSSBACH, peu suspects d'illusions thérapeutiques, reconnaissent qu'avec la salsepareille les retours offensifs de la *syphilis* sont plus fréquents peut-être, mais moins graves qu'avec le traitement mercuriel, et que les accidents tertiaires sont plus rares.

La salsepareille a encore été recommandée contre les *eczémas tenaces*, le *psoriasis*, le *lupus tuberculeux*, la *lèpre*, le *rhumatisme chronique*.

Préparations et doses :

1° *Espèces sudorifiques* : bois de gâiac, racines de salsepareille, de squine en décoction; sassafras en infusion; aa, 12^{gr},50 pour un litre.

2° *Tisane de salsepareille* : 50 grammes pour 1000, préparée par une infusion, que doit précéder et suivre une macération de deux heures. Deux ou trois grandes tasses. Pour obtenir de bons effets, NOTHNAGEL et ROSSBACH recommandent les précautions suivantes : repos à la chambre, température de 20 à 23°, demi-diète; boire le matin de un demi-litre à un litre de tisane chaude, après quoi le malade transpirera dans son lit pendant plusieurs heures; le soir, boire un demi-litre. Cette médica-

tion sera poursuivie plusieurs jours, interrompue, puis reprise.

3° *Sirop de salsepareille* : deux cuillerées par jour.

4° *Sirop de Cuisinier* (sirop de salsepareille composé). Outre la salsepareille, il contient du séné, de la bourrache, de l'anis, etc. (Codex), 100 grammes par jour environ.

3° **Plantes sudorifiques diverses.** — « La racine d'*Arête-bœuf* ou bugrane (*Ononis spinosa*); celle de *Bardane* (*Lapa minor*); les racines de la *Patience* (*Rumex patientia*, Polygonées); les feuilles et les tiges de la *Pensée sauvage* (*Viola tricolor arvensis*, Violacées); les fleurs de l'*Oeillet*; le *Fumeterre*; les feuilles de *Pissenlit*; les fleurs de *Camomille* (5 grammes pour 1000); de *Sureau* (deux à trois pincées de fleurs dans 500 grammes d'eau bouillante ou 5 grammes pour 1000; de *Bourrache* (5 à 10 grammes pour 1000), etc., sont réputées sudorifiques¹. »

4° **Enveloppement ouaté et imperméable.** — En dehors de tout médicament interne ou externe, l'enveloppement d'un membre ou d'un segment de membre dans de l'ouate et dans une toile imperméable (taffetas gommé, caoutchouc, toile cirée, gutta-percha, etc.) suffit à provoquer rapidement une sueur abondante, limitée à la partie ainsi traitée. Au bout de quelques heures, quand on enlève le pansement, on trouve l'ouate imbibée de liquide, et souvent la surface interne du tissu imperméable ruisselle d'eau; on constate en même temps que le membre enveloppé présente une température assez élevée, mais sans exagération. Le défaut d'évaporation et de rayonnement explique sans doute cette diaphorèse locale, dont le mécanisme intime aurait besoin d'être mieux étudié.

Cet enveloppement appliqué aux jambes et aux pieds constitue un excellent moyen de dérivation chez les enfants atteints de *bronchite capillaire* avec suffocation. Plus lentement que les sinapismes, mais tout aussi sûrement, il décongestionne l'appareil respiratoire; il agit surtout bien au début, si l'enfant a les extrémités un peu froides. Les mères qui en ont apprécié les

¹ MANQUAT, *Traité élémentaire de Thérapeutique*, t. II, p. 763, 3^e édit.

bons effets et qui l'aiment en raison de son efficacité et de sa simplicité en abusent parfois, l'appliquant à des cas où les enfants en proie à une forte hyperthermie, sont fatigués par la gêne que leur cause l'emprisonnement de leurs petits membres et par l'excès de chaleur qui s'y développe.

Dans certaines *hydarthroses rhumatismales*, j'ai constaté de remarquables effets de l'enveloppement des jointures malades ; la douleur s'atténue et l'épanchement se résorbe avec rapidité. Il vaut mieux, pour obtenir ce résultat, s'abstenir de liniments huileux qui m'ont paru mettre obstacle à la sécrétion sudorale.

L'enveloppement combiné avec une pommade à la pilocarpine (p. 473) a été appliqué par H. MOLLIÈRE avec succès au traitement des néphrites.

Fait assez singulier, au bout de quelques jours, l'enveloppement ne produit plus la sudation abondante du début ; et l'ouate reste presque sèche. Il faut alors cesser ces applications.

5° Bains, bains de vapeur. — La sudation provoquée par les bains sera étudiée avec l'hydrothérapie et avec l'action de la chaleur.

§ 3. — MÉDICAMENTS ANIDROTiques OU ANTISUDORAUX

L'action antisudorale de plusieurs remèdes a déjà été signalée et appréciée, au cours de cet ouvrage : belladone, atropine, tanin, acétate de plomb, etc. Mais il est un certain nombre de substances, plus particulièrement utilisées contre les *sueurs des phtisiques*, et au sujet desquelles on doit à COMBEMALE de très intéressantes études. Quelle que soit la valeur de ces agents, nous nous permettrons de rappeler que le relèvement des fonctions de la peau, par les frictions sèches ou alcooliques, la cure d'air et de repos et l'alimentation restent les moyens les meilleurs sinon les plus rapides, de diminuer ces désolantes transpirations.

1° Acide camphorique. — Combinaison du camphre avec l'acide azotique, il se présente en paillettes incolores, amères, peu solubles. C'est un corps peu toxique ; même à la dose de 6 grammes par jour, il provoque seulement des douleurs d'esto-

mac ; il diminue assez régulièrement les sueurs des phtisiques et semble agir en détruisant les produits solubles septiques qui s'éliminent habituellement par la peau. Il se donne à la dose de 4 grammes par jour en cachets de 0^{gr},50.

2° Tellurate de soude. — Obtenu en chauffant un mélange de bioxyde de tellure avec l'azotate de soude, il constitue une poudre amorphe blanchâtre, soluble. Il refrène puissamment les sueurs des phtisiques, à la dose de 0^{gr},05 par jour, pris en deux pilules de 0^{gr},025 à plusieurs heures d'intervalle l'une de l'autre. Si l'usage du remède est prolongé, l'haleine prend une odeur alliagée.

On a aussi conseillé le *tellurate de potasse* à la dose de 0^{gr},02.

3° Agaric et acide agaricinique. — L'agaric blanc, *Polyporus officinalis*, est un champignon qui se développe sur le mélèze des Alpes. L'acide agaricinique en a été extrait par SCHMIEDEBERG et FLEURY.

L'agaric ou son principe actif calme rapidement les *sueurs des phtisiques*, dont les nuits deviennent ainsi meilleures ; mais quoi qu'on ait pu dire, l'effet n'est que temporaire, l'accoutumance se faisant sentir au bout de cinq ou six jours. La diaphorèse nocturne serait parfois remplacée par une crise de dyspnée (COMBEMALE).

La dose de l'agaric est de 0^{gr},20 à 1 gramme en pilules de 0^{gr},05 ; et celle de l'acide agaricinique est de une ou deux pilules de 0^{gr},02.

4° Acétate de thallium. — A la dose de 0^{gr},10 par jour en deux pilules, ce sel, cristallisé, très soluble dans l'eau, arrête, au bout de cinq ou six jours, les *sueurs des phtisiques*. Mais il provoque quelquefois de vives douleurs dans les membres inférieurs et amène très rapidement la chute de tous les poils du corps, qui pourraient, il est vrai, repousser après la cessation du remède.

5° Sauge. — L'infusion de sauge (12 grammes de feuilles ou de sommités fleuries pour 250 grammes d'eau) est considérée en

Allemagne comme capable de modérer les *sueurs des tuberculeux*.

6° Procédés pour arrêter les transpirations locales. —

La fétidité de la *sueur des pieds* est pour quelques personnes une véritable infirmité. Nous nous sommes expliqué sur les inconvénients qu'il peut y avoir à les supprimer. Les soins minutieux de propreté, le changement quotidien de chaussettes, l'usage de souliers largement découverts, au besoin de sandales, l'application de poudres absorbantes et désodorisantes suffisent généralement, non à guérir, mais à masquer ce pénible inconvénient. Pour le faire disparaître on a conseillé : 1° les frictions répétées huit jours consécutifs, sur toute la surface des pieds et des orteils avec de la poudre de *sous-nitrate de bismuth* (VIEUSSENS); 2° les badigeonnages d'*acide chromique* en solution à 5 p. 100 : un à trois badigeonnages à dix jours d'intervalle (ce procédé est employé dans l'armée prussienne); 3° les badigeonnages de solution concentrée d'*acide picrique* (MANQUAT)¹; 4° les applications soigneusement faites d'onguent diachylon (litharge, huile d'olive et huile de lavande) et répétées chaque jour pendant deux semaines (KAPOSI).

ARTICLE III

PARASITICIDES

De nombreux parasites animaux ou végétaux provoquent des irritations cutanées vulgaires ou spécifiques, qui ne cèdent que par la destruction complète de ces agents pathogènes. Pour certains de ces parasites animaux, hôtes intermédiaires de nos téguments où ils viennent seulement chercher leur pâture, mais dont l'habitat véritable est plutôt le vêtement que la peau (*poux du corps, puces, punaises*, etc.), des soins de propreté, de bonnes habitudes hygiéniques suffisent à en débarrasser les malades.

¹ Il faudrait logiquement, après les médicaments sudorifiques, placer l'étude des agents modificateurs de la sécrétion sébacée. Mais en dehors de l'action du *Borax*, on ne sait rien de positif à ce sujet.

Pour d'autres, qui vivent d'une façon continue dans l'épaisseur de l'épiderme (*acarus de la gale*), ou au milieu des poils (*poux de la tête, poux du pubis*), il faut recourir à des agents parasitocides. Quant aux parasites végétaux, ils doivent être attaqués par des moyens spéciaux.

§ 1. — AGENTS DESTRUCTEURS DES PARASITES ANIMAUX

Le soufre et le mercure, qui sont les parasitocides par excellence, ont déjà été étudiés. Il en a été de même pour le naphthol.

1° Pétrole. — Parmi les produits très variés que l'on comprend sous ce nom, le plus usité en médecine, est l'*huile de pétrole* (huile lampante ou kérosène), non miscible à l'eau à la surface de laquelle elle surnage, d'une odeur et d'une saveur désagréables. La facilité avec laquelle elle s'enflamme crée un danger permanent pour ceux qui l'emploient.

Assez irritant pour les téguments, capable de provoquer par son contact de vastes dermites, compliquées d'albuminurie, le pétrole a cependant été recommandé dans la *gale*. Des frictions faites le soir pendant trois jours consécutifs sur tout le corps, des lotions à l'eau savonneuse le lendemain matin amènent la mort de tous les acarus (Brocq). Le danger de provoquer une dermite est atténué si on mélange le pétrole à une égale quantité d'huile d'olive ou d'huile d'amandes douces; mais l'effet thérapeutique est moins sûr. C. PAUL donne la formule suivante que j'ai souvent employée avec succès :

Savon de Marseille	100 gr.
Pétrole	50 —
Alcool à 90°	50 —
Cire	40 —

pour un savon avec lequel on se lavera deux fois par jour.

En dehors de son emploi dans la *gale*, le pétrole a été prescrit, mais sans grand succès dans le *favus*, et aussi contre les parasites intestinaux (*oxyures, ténia*). Il constituerait un assez bon topique dans la *diphthérie*.

Pris à l'intérieur, il détermine une gastro-entérite grave, douloureuse, et même mortelle, si la dose dépasse 200 grammes. Les inhalations d'ammoniaque et l'eau albumineuse en boisson ont été utilisées comme contrepoison.

2° Baume du Pérou. — Ce liquide visqueux, de consistance presque pâteuse, de couleur brun noir, d'odeur agréable, s'écoule d'incisions pratiquées au tronc du *Myroxylon peruvianum*, ou du *Myroxylon pereiræ*.

Pur ou mêlé à l'huile de cade et appliqué en frictions, il était autrefois un des meilleurs topiques contre la gale, dont il est capable de tuer le parasite sans frotte préalable.

3° Styrax. — Le styrax, utilisé dans le même but, ne semble pas aussi actif.

4° Staphysaigre. — Les graines de cette plante (*Delphinium staphysagria*, Renonculées) contiennent deux alcaloïdes toxiques : la *delphine* ou *delphinine* et la *staphysaigrine*. Elles ne sont plus usitées à l'intérieur, mais-elles donnent une poudre que l'on emploie, avec quelques avantages, contre les acares, les poux et autres parasites animaux, soit pure, soit mélangée à une autre poudre inerte (amidon, talc de Venise, etc.).

§ 2. — AGENTS DESTRUCTEURS DE PARASITES VÉGÉTAUX

Incrustés dans les couches cornées de l'épiderme, dans les poils ou dans les ongles, les parasites végétaux (*achorion*, *trichophyton*, *microsporon furfur*, *microsporon minutissimum*) résistent, non pas qu'on ne puisse les tuer, mais parce qu'on ne peut les atteindre. Le seul moyen de les détruire, c'est de faire tomber la couche épidermique ou l'annexe de l'épiderme qu'ils ont envahi. Les agents destructeurs de ces parasites sont des substances qui font desquamer l'épiderme. En dehors des vésicatoires, de la teinture de cantharides, de l'huile de croton, les plus usités sont l'acide salicylique, la teinture d'iode, le sublimé et le turbith minéral, dont les effets ont déjà été étudiés. Le savon mou de potasse est encore à ce point de vue d'un emploi très utile.

Ces divers agents suffisent lorsque le parasite habite les couches superficielles de l'épiderme (*herpès circiné*, *pityriasis versicolor*, *érythèmes trichophytiques*) ; mais s'il est logé dans les poils (*favus*, *teigne tondante*), l'épilation méthodique à la pince est nécessaire. Dans le *sycosis parasitaire*, les nodosités doivent souvent être incisées au bistouri et rigoureusement aseptisées. Dans la *trichophytie unguéale*, qui heureusement guérit quelquefois d'elle-même, l'arrachement de l'ongle est souvent nécessaire, ou bien on en provoque la chute par une pommade au pyrogallol.

Dans la *pelade*, dont la nature parasitaire est controversée, j'ai renoncé à l'épilation que l'on a conseillé de pratiquer autour des plaques malades ; et j'ai vu généralement mes malades guéris en six ou huit mois par les frictions excitantes et antiseptiques (sublimé, cantharides), les lotions de la tête une fois par semaine, l'antiseptie scrupuleuse des coiffures et des objets de toilette.

ARTICLE IV

MÉDICAMENTS QUI MODIFIENT LA NUTRITION

DE LA PEAU

Les dermatologistes ont longtemps employé les remèdes qui leur paraissaient utiles sans chercher à expliquer leur action. Les noms de siccatifs, d'émollients, de substitutifs, servaient plutôt à indiquer les phénomènes observés après leur application qu'à expliquer le processus de guérison. UNNA a voulu pénétrer plus avant dans l'étude du mécanisme thérapeutique ; il a reconnu que certains agents sont *kératolytiques*, c'est-à-dire amènent la désagrégation et la desquamation des couches épidermiques, que d'autres sont *kératoplastiques*, c'est-à-dire affermissent l'épiderme. Il attribue cette action à la soustraction plus ou moins rapide de l'oxygène aux cellules du réseau de Malpighi ; la déshydratation de celles-ci serait aussi un facteur important. Il est certain que c'est dans de pareilles recherches que l'on trouvera un jour ou l'autre le secret du traitement des